LUTTE CHIMIQUE CONTRE LES DEPREDATEURS ANIMAUX

Au cours des périodes critiques du développement des céréales (octobre - novembre et mars pour la jaunisse nanisante, mai - juin - juillet pour les pucerons du froment) ou en cas de menace particulière pour ces cultures (mouche grise, limaces, rongeurs, etc. ...), des avis sont enregistrés sur répondeurs automatiques et sont également diffusés par les médias agricoles.

Plusieurs équipes du CRA-W, de la Faculté de Gembloux, du CHPTE, du CARAH et de la Direction du Développement et de la Vulgarisation collaborent à cette entreprise. Les observations sont organisées et effectuées de façon concertée par le CADCO et toutes les informations sont analysées par les mêmes responsables qui rédigent les avis nécessaires et les diffusent via les répondeurs téléphoniques, via des FAX (inscriptions à prendre auprès de X. Bertel 081/62 56 85) et via la presse agricole.

Numéros d'appel des répondeurs automatiques diffusant les avis du CADCO

081	62 56 95
081	62 21 38
068	26 46 34

Hélicides (produits actifs contre les limaces) recommandés en céréales

Substance active	Produit (fo	Dose par ha	
méthiocarbe	Mesurol Pro	(granulé) 4 %	3 kg
métaldéhyde	Nombreux produits	(granulé) 6 %	5-7 kg
thiodiarbe	Skipper	(granulé) 4 %	5 kg

Remarques

L'enfouissement de granulés-appâts dans le sol, en mélange avec les semences est une technique à proscrire. Une bien meilleure efficacité peut être attendue de l'application de ces produits en surface. Dans les situations à risque très élevé (forte population de limaces, semis mal recouvert), une application de granulés-appâts immédiatement après le semis peut se justifier.

26 Insecticides

Insecticides recommandés pour lutter contre les pucerons par pulvérisation

Lutte contre les pucerons des feuilles et des épis de froment en été								
Substance active ("s.a.")	Produit, (formulation), concentration en s.a.			Dose par ha				
	Pirimor	(WG)	50 %	0,25 kg	X			
pirimicarbe	Agrichim pirimicarb	(WG)	50 %	0,25 kg	X			
pirimicarbe			100 g/l					
+	Okapi	(EC)	+	0,751	X	X		
lambdacyhalothrine			5 g/l					
pirimicarbe			100 g/l					
+	Evidence	(EC)	+	0,601	X			
deltaméthrine			7,5 g/l					
fluvalinate	Mavrik 2 F	(SC)	240 g/l	0,151	X			
				0,201		X		
cyperméthrine	Nombreux produits			20 g s.a.		X		
zetacyperméthrine	Fury 100 EW	(EW)	100 g/l	0,101		X		
				0,151	X			
cyfluthrine	Baythroïd EC 050	(EC)	50 g/l	0,20 1 à 0.30 1	X	X		
deltaméthrine	Plusieurs produits			5 g s.a.	X	X		
lambdacyhalothrine	Karate	(CS)	100 g/l	0,051	X	X		
bifenthrine	Talstar 8 SC	(SC)	80 g/l	0,0951	X	X		
esfenvalerate	Sumi-alpha	(EC)	25 g/l	0,201	X	X		
alphacyperméthrine	Fastac	(EC)	50 g/l	0,201	X	X		

Remarques:

- Les traitements d'automne ou de début de printemps contre les pucerons vecteurs de la jaunisse nanisante ne sont justifiés que si le risque (= nombre de pucerons x proportion de pucerons porteurs du virus) est significatif. Pendant les périodes critiques, ce risque est évalué régulièrement par le CADCO et fait l'objet d'avis enregistrés sur les répondeurs automatiques.
- Seuls les produits contenant du pirimicarbe permettent de détruire les pucerons situés sur les feuilles du bas, en été.
- les pucerons vecteurs de jaunisse nanisante peuvent également être combattus par des insecticides systémiques appliqués préventivement sur la semence (voir « traitements de semences »).